

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°009/2023

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	7	
Votants	8	
Procurations	1	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
Date de convocation		
14/02/2023		

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre février à dix-neuf à heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, Maire.

Présents : MM, MARCOU Christian, SIMON Philippe, BERGEAL Jean-Pierre, COUDERT Loïc
MMES DEVEAUD Sandrine, VIDAL DA GAMMA Marina
Excusé : M. POUGET Jean-Marc (procuration donnée à M. MARCOU Christian
Absents : MM. PIESSET Jean-Marc et PERRIER Antoine

A été nommé secrétaire de séance : M. MARCOU Christian

Objet : APPROBATION DU CONTRAT DE SOLIDARITÉ COMMUNALE 2023-2025

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que, à la suite des propositions discutées lors d'une précédente séance, une sollicitation de subventions a été déposée au Conseil Départemental de la Corrèze concernant des opérations à réaliser en années 2023, 2024 et 2025. L'ensemble de celles-ci, tel que présenté ci-dessous, a reçu l'approbation des élus du Département.

Maître d'ouvrage	Libellé projet	Montant HT du projet	Aide CD	Aide CD (%)	Catégorie d'aide	Catégorie d'aide-Libellé	Année	Priorité
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER	Etude de faisabilité concernant la sécurisation du Chemin de Vernéjoux	15 000 €	6 750 €	45,00%	3.2	AB espaces publics- Etude préalable	2 023	1
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER	Réhabilitation des locaux scolaires	10 000 €	2 500 €	25,00%	1.1	Autres équipements communaux incendie accessibilité- Travaux	2 023	2
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER	Réfection du Chemin de Vernéjoux	30 000 €	7 500 €	25,00%	3.1	AB espaces publics- Aménagements	2 024	1
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER	3ème tranche d'Aménagement des Espaces Publics	100 000 €	25 000 €	25,00%	3.1	AB espaces publics- Aménagements	2 025	1
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER	Création d'un parking dans le centre bourg	50 000 €	12 500 €	25,00%	3.1	AB espaces publics- Aménagements	2 025	2

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider le Contrat de Solidarité Communal 2023 - 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ Approuve le CSC 2023 - 2025

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 24 février 2023
Le Maire, Martine DUMONT

Pour copie conforme
Affichée le :
Transmise au contrôle de légalité le :

